

RAPPORT

PARTIEL D'ÉVALUATION

N° 3 / JUIN 2018



www.lahidi.org



www.lahidi.org
Twitter: @LahidiGn
www.facebook.com/layidign

SECTEURS:

Mines, Santé Publique et
Bilan du Premier Ministre
Mamady Youla

RAPPORT PARTIEL D'ÉVALUATION N° 3 / JUIN

Secteurs: Mines, Santé Publique et Bilan du Premier Ministre Mamady Youla

1) PRÉSENTATION

LAHIDI est la plateforme de suivi et d'évaluation des promesses électorales du Président de la République de Guinée et de son Gouvernement. Le projet actuel répertorie et évalue les engagements du Président Alpha Condé en se basant, notamment, sur son projet de société intitulé Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et sur la Déclaration de politique générale de son Premier Ministre Mamadi Youla. Au total, LAHIDI a recensé 415 promesses qu'elle suit et évalue périodiquement. Ces données seront probablement actualisées pour se conformer aux nouvelles orientations qui seront définies par le nouveau PM Ibrahima Kassory Fofana.

En Novembre 2017, LAHIDI a publié son deuxième rapport d'évaluation portant sur 18 promesses dans les secteurs des Médias, TIC, Citoyenneté et droits humains.

Ce présent rapport, évalue les engagements pris dans les secteurs des Mines et de la Santé publique.

2) MÉTHODOLOGIE

Le mécanisme d'évaluation de LAHIDI est basé sur la vérification des faits en les confrontant aux versions officielles du gouvernement. Les investigations sont menées par l'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) avec la collaboration des points focaux (des spécialistes d'un domaine déterminé), le Mouvement de Suivi des Services Publics (MOSSEP), des citoyens et des réseaux d'organisations de la société civile.

Les verdicts suivants sont graduellement attribués, en toute indépendance, à chacune des promesses répertoriées:

- 1. En cours d'évaluation:** C'est le verdict par défaut. Toute promesse affichée sur la plateforme est d'abord classée dans cette catégorie. Cela prend le temps nécessaire pour sa vérification.
- 2. En cours de réalisation:** Un ou plusieurs actes ont été posés pour la réalisation de l'engagement. Mais le processus n'est pas encore terminé.
- 3. Dans le délai:** ce verdict est attribué aux promesses dont la période de réalisation a été clairement définie et la réalisation a été faite dans ce délai prévu.
- 4. En retard:** La réalisation de la promesse a débuté mais elle est en retard

par rapport au délai prévu pour la finalisation.

5. Compromis : Il y a de fortes chances que l'engagement ne soit pas tenu. Le verdict explique aussi l'état d'une promesse bloquée en cours de réalisation.

6. Tenu: Quand la promesse a été effectivement réalisée.

7. Non Encore tenu : La promesse n'est pas encore tenue. Pas ou peu d'actes ont été pour le moment posés pour sa matérialisation.

8. Partiellement tenu: La promesse a été partiellement tenue. Selon la nature de la promesse, quelques actes satisfaisants ont été posés mais il reste encore des actes ou des activités à réaliser pour son parachèvement.

3) QUELS ENSEIGNEMENTS POUVONS-NOUS TIRER DE CETTE ÉVALUATION PARTIELLE?

a) Mines et géologie

Le secteur des mines regroupe neuf (9) promesses dont six (6) issues du Programme de Gouvernance 2015-2020 et trois (3) de la Déclaration de politique générale de l'ancien Premier Ministre Mamady Youla. Leur réalisation incombe donc au Ministère des Mines et de la Géologie.

Suivant notre méthodologie d'évaluation, nous avons demandé des informations au département des Mines qui a collaboré avec notre équipe en fournissant des réponses à la plupart de nos questions. Ces informations ont ensuite été vérifiées et confrontées à celles détenues par des acteurs indépendants notamment les Organisations Non Gouvernementales évoluant dans le secteur minier.

Le résultat de cette évaluation montre que dans le secteur des mines, seulement 22% des promesses ont été réalisées soient deux (2) promesses sur neuf 9. Néanmoins, le département des Mines a posé au moins une action pour la réalisation de 78% des promesses le concernant. On peut en déduire donc que seulement 22% des promesses restants n'ont pas été entamés. Au contraire, ce taux est plus élevé dans les autres secteurs évalués à savoir 46% pour les secteurs des médias et TIC réunis, 55% pour celui des sports, de la culture et du patrimoine historique.

b) Santé publique

Le secteur de la Santé publique compte vingt (20) promesses dont huit (8) issues du Programme de Gouvernance 2015-2020, six (6) de la Déclaration de politique générale de l'ancien Premier Ministre Mamady Youla et six (6) promesses faites par le Président Alpha dont les sources sont des médias. La mise en œuvre de ces 20 engagements est du ressort du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

promesses faites par le Président Alpha dont les sources sont des médias. La mise en œuvre de ces 20 engagements est du ressort du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

Nos démarches de collaboration avec ce Ministère ont été infructueuses. Nos échanges avec le service de communication et certains responsables ne nous ont pas permis d'obtenir des informations en lien avec le niveau de réalisation des promesses. Les détenteurs des informations recherchées n'ont pas voulu les partager et cela a considérablement ralenti et impacté notre travail.

En dépit de tout, notre évaluation montre que seulement 20% des promesses ont été réalisées dans le secteur de la Santé publique (4 promesses sur 20). Par contre, aucune action significative n'a été engagée dans la réalisation de 35% des promesses soient 7 promesses sur 20.

Par exemple, il a été promis de construire des centres de santé dans six (6) localités à l'intérieur du pays. A ce jour, un seul a été construit (la maternité de Mamou) et un deuxième partiellement réalisé à savoir, le centre de santé à Yende Milimo dans la préfecture de Kissidougou. Toutefois, le niveau de réalisation de certaines de ces promesses manque de détails. C'est pourquoi, nous effectuerons des missions de terrain pour que notre prochaine évaluation soit exclusivement consacrée aux engagements pris pour l'intérieur du pays.

Aussi, la promesse qui retient l'attention dans l'évaluation de ce secteur concernent la part de la Santé dans le budget national. Le Président de la République avait promis dans son Programme de Gouvernance 2015 - 2020 (voir Page 29) de «Relever la part de la santé dans le budget national à près de 15% à l'horizon 2020». Dans sa déclaration de Politique Générale l'ancien Premier Ministre a revu cet objectif à la baisse en ciblant «10% du budget national d'ici 2020» (voir c.f Page 42, III.4.1 Secteur Santé).

4) DIFFICULTÉS ET DÉFIS RENCONTRÉS

- Le problème récurrent reste la difficulté d'accès à l'information publique avec certains départements ministériels qui refusent de mettre à disposition les informations demandées.
- Difficulté de trouver des organisations de société civile qui font un suivi efficace de la mise en œuvre des politiques publiques dans certains secteurs comme la santé.
- Indisponibilité de statistiques récentes et fiables pour mesurer l'efficacité des politiques publiques.

5) RECOMMANDATIONS:

Au regard de ces problèmes, il est demandé:

- Au gouvernement, de respecter l'article 7 de la Constitution qui garantit le droit d'accès à l'information publique et d'élaborer une loi spéciale qui définit les modalités d'exercice
- Au nouveau Premier Ministre, de se conformer au Projet de société du Président de la République;
- Au ministère de la santé de faire preuve de transparence en collaborant avec la société civile et de renforcer son service de communication afin de lui permettre de fournir les informations demandées par le public,
- Aux organisations de la société civile, de s'investir davantage dans l'analyse et le suivi des politiques publiques

6- REMERCIEMENTS:

Tous nos remerciements vont à L'ONG Action Mines Guinée, au bureau de Natural Resources Institute en Guinée ainsi qu'à toutes les personnes physiques qui ont contribué à cette évaluation.

7- DESCRIPTION DU NIVEAU DE RÉALISATION DES PROMESSES

Secteur des Mines

PROMESSE :

Mettre en œuvre les projets signés au cours du premier mandat notamment le projet Simandou

INFORMATION :

Au cours du premier mandat, les projets suivants ont été signés:

SIMANDOU: Dans un communiqué rendu public le 28 octobre 2016, le gouvernement guinéen a annoncé la relance du projet d'exploitation de la mine de Simandou avec le groupe chinois Chinalco. Mais depuis, aucun accord n'a été signé entre les 2 parties. Chinalco est accusé de traîner le pas à cause notamment du prix bas du minerai de fer.

ALUFER: Le 03 février 2017, les travaux d'exploitation de la zone de bauxite de Bel air à Boffa par le Groupe Alufer ont été lancés. Ce projet prévoit entre autres la construction d'un port et d'un corridor de transport. Le coût de l'investissement est estimé à 205 millions de dollars et la sortie de la première tonne de bauxite est prévue en 2018.

GAC: Le projet GAC est actuellement dans sa phase de construction. Il entamera sa phase opérationnelle et la commercialisation de la bauxite en 2019. Ce projet prévoit, le développement d'une mine de bauxite à environ 75 kilomètres de la côte et la réalisation des infrastructures de transport. **AVOCET:** Le 19 décembre 2016, une convention pour le projet Tri-K permettant à AVOCET Mining d'exploiter de l'or dans la préfecture de Mandiana a été signée avec le gouvernement guinéen. La durée de la convention d'exploitation est de 15 ans d'activités intenses pour une réserve totale nette estimée à 90 tonnes par Avocet. En octobre 2016, cette société a signé un accord de partenariat conjoint avec MANAGEM pour le développement de la mine d'or. La première production commerciale est prévue à l'horizon 2019.

VERDICT

Partiellement tenu

PROMESSE :

Finaliser la revue des contrats miniers et publier les résultats obtenus

INFORMATION :

Le programme de revue des titres et conventions miniers a été clôturé par suite du décret D/2016/112/PRG/SGG le 19 Avril 2016. Cependant les résultats obtenus ne sont pas encore publiés.

VERDICT

Partiellement tenu

PROMESSE :

Mettre en œuvre de manière effective le nouveau mécanisme de remboursement des crédits TVA

INFORMATION :

En 2016, le ministre des mines a annoncé la mise en œuvre du nouveau mécanisme de remboursement des crédits TVA. cependant sa matérialisation peine à voir le jour. Les sociétés minières continuent leurs réclamations.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE :

Adopter et publier le décret portant application des dispositions du Processus de Kimberley

INFORMATION :

Le Décret portant application des dispositions du Processus de Kimberley relatif à l'exportation, l'importation et à la commercialisation des diamants bruts n'est pas encore signé Il reste à ce jour au stade de projet.

VERDICT

Non Encore tenu

PROMESSE :

Mettre en œuvre de façon plus effective l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) pour accroître les retombées économiques et sociales du secteur minier

INFORMATION :

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources naturelles. Lancée en 2002, la Guinée n'y a adhéré qu'en Avril 2005. Et depuis le 2 Juillet 2014, le pays a le statut de « pays conforme à la norme ITIE ».

Dans le cadre de sa mise en œuvre, plusieurs actions ont été mené comme: l'assainissement et la modernisation du Cadastre Minier, la mise en place d'une nouvelle procédure d'octroi des titres miniers, le lancement de l'initiative pour un Développement Minier Responsable le 03 Juin 2016...

Cependant des efforts sont à faire pour notamment permettre à l'ITIE-Guinée de produire des rapports plus actuels. Le dernier rapport de l'initiative publié concerne l'année 2015. Celui de 2016 en production sera publié en juin 2018.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE :

Adopter et publier les textes d'application du code minier

INFORMATION :

Sur une quarantaine de textes requis par le code minier, seulement une dizaine ont été adoptés et signés. En janvier 2018, le gouvernement guinéen a obtenu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance dans le secteur minier (PAGSEM) et à prévu d'utiliser une partie de ce financement pour recruter un Juriste spécialiste en législation et réglementation minière pour l'identification et l'élaboration des textes d'application du code minier 2011 amendé en 2013.

VERDICT

Partiellement tenu

PROMESSE :

Améliorer les relations entre les sociétés minières et les communautés d'accueil

INFORMATION :

En 2016, Une table ronde des parties prenantes (sociétés minières et les communautés d'accueil) du secteur des mines et de la Géologie a été initiée par le gouvernement guinéen. Cette rencontre avait pour objectif d'organiser une série de concertation entre toutes les parties prenantes du secteur minier afin d'élaborer un plan stratégique national en matière de développement minier responsable. "L'initiative pour le développement minier responsable" y a officiellement été lancée le 03 Juin 2016.

Dans le même cadre, par un arrêté ministériel conjoint, les ministères des mines et celui de l'administration ont actualisé l'acte portant création, attributions et fonctionnement des comités de consultation dans les localités minières (CCLM) le 21 juillet 2017. Ces CCLM ont pour objectif de prévenir et de gérer les conflits entre les communautés et les entreprises minières.

A cela s'ajoute la création d'une direction générale des relations communautaires et du développement du contenu local au sein du ministère des mines, l'adoption des textes d'application relatifs au fonds de développement local et l'enclenchement du processus d'installation de la bourse de la sous traitance.

Malgré ces efforts, les violences restent toujours fréquente dans certaines zones minières. C'est le cas notamment à Boké, ou récemment, des émeutes ont éclatés pour réclamer plus de retombés de l'exploitation minière. Les zones aurifères de la haute Guinée (Siguiri) ne sont également pas à l'abris des soulèvements populaires contre les sociétés minières.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE :

Opérationnaliser la SOGUIPAMI

INFORMATION :

La SOGUIPAMI est en activité depuis le 02 janvier 2012. Et elle a été opérationnalisée le 2 février 2015 par le décret D/15/016/PRG/SGG avec pour mission de gérer les participations de l'Etat dans les entreprises minières, les sociétés industrielles, les sociétés d'infrastructures et de services.

VERDICT

Tenu

PROMESSE :

Mettre en place le guichet unique minier

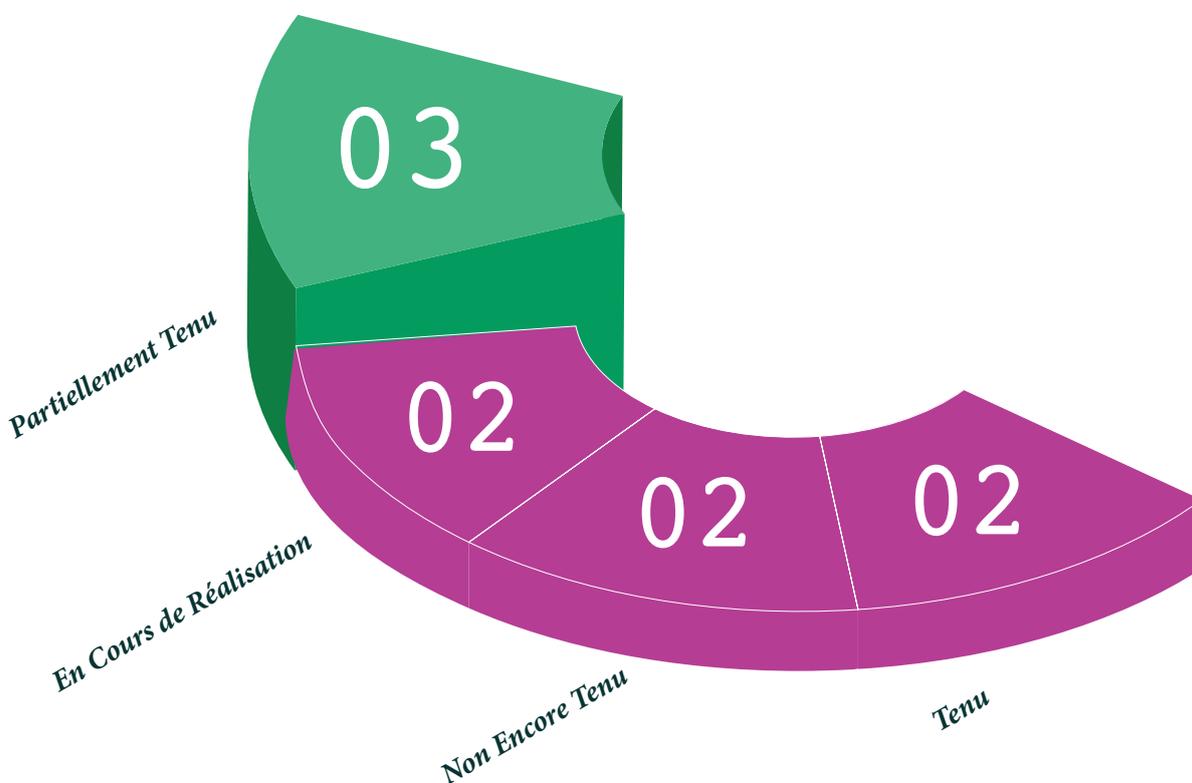
INFORMATION :

Le 8 juillet 2016, le Groupe de la Banque mondiale et le Gouvernement de la République de Guinée, ont inauguré le Guichet unique du Secrétariat Permanent en charge du traitement accéléré des demandes de licences, permis et autres autorisations nécessaires dans la mise en œuvre des Grands projets miniers et d'infrastructures.

VERDICT

Tenu

Resumé graphique



Secteur de la Santé Publique

PROMESSE :

Recapitaliser et veiller à la mise à jour du statut de la PCG (Pharmacie Centrale de Guinée)

INFORMATION :

En 2016, un processus de changement de statut de la pharmacie centrale de Guinée a été engagé en vue de sa recapitalisation. Le changement de ce statut consiste à passer d'EPIC (établissement public à caractère commercial) à ASBL (association sans but lucratif).

Après le changement de statut juridique, la pharmacie centrale sera une ASBL constituée de trois groupes (des consommateurs, des partenaires techniques et financiers et de l'Etat").

VERDICT

En Cours de Réalisation

PROMESSE :

Réhabiliter et étendre l'Hôpital Donka

INFORMATION :

Le 05 octobre 2015, le Chef de l'Etat a posé la première pierre des travaux de rénovation, d'extension et d'équipements de l'hôpital Donka. Les travaux ont effectivement été lancés en novembre 2015.

Coût des travaux, 65 millions de dollars financé conjointement par le gouvernement guinéen, le fonds saoudien et la Banque islamique de développement(BID). L'entreprise guinéenne SACCOF exécute les travaux pour une durée contractuelle de 21 mois. Les travaux devraient donc normalement prendre fin en Août 2017. A ce jour, l'hôpital Donka reste toujours en chantier.

VERDICT

En retard

PROMESSE :

Construire un centre de santé à Koumbia (Gaoual)

INFORMATION :

Les travaux de construction du centre de santé de Koumbia ont été lancés.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE :

Installer le DHIS2 (District Health Information Software - Le logiciel d'information de santé du district en Français) pour la gestion efficace des informations de Santé

INFORMATION :

Le système national d'information sanitaire a été informatisé en déployant le DHIS2 dans toutes les régions et préfectures du pays. En décembre 2016 et en février 2018, des cadres du ministère de la santé ont été formés à la gestion des données de la surveillance épidémiologique à travers ce logiciel.

VERDICT

Tenu

PROMESSE :

Construire un centre santé à Albadariah (Kissidougou)

INFORMATION :

Le centre de santé d'Albadariah n'a pas encore été construit.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE :

Construire un centre santé à Banama (Kissidougou)

INFORMATION :

Le centre de santé de Banama n'a pas encore été construit.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE :

Construire un centre santé à Yende Milimo (Kissidougou)

INFORMATION :

Aucun nouveau centre de santé n'a encore été construit à Yende Milimo. Par contre, l'ancien centre de santé a été rénové et équipé.

VERDICT

En Cours de Réalisation

PROMESSE :

Construire un centre santé à Yende Milimo (Kissidougou)

INFORMATION :

Aucun nouveau centre de santé n'a encore été construit à Yende Milimo. Par contre, l'ancien centre de santé a été rénové et équipé.

VERDICT

Partiellement tenu

PROMESSE :

Construire un centre de santé à Kollet (Tougué)

INFORMATION :

Le centre de santé d'Albadariah n'a pas encore été construit.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE :

Reconstruire la maternité de Mamou

INFORMATION :

La Maternité de l'hôpital régionale de Mamou a été rénovée et équipée sur financement de L'USAID dans le cadre du projet Haute qualité des services de santé pour le développement (HSD). La remise officielle a été faite le 26 avril 2018 par l'ambassadeur des Etats Unis en Guinée. Le coût de rénovation et d'acquisition d'équipements pour l'hôpital s'élève à 250.000 Dollars.

VERDICT

Tenu

PROMESSE :

Renforcer la prévention et de la surveillance des maladies à potentiel épidémique

INFORMATION :

Le 4 juillet 2016, l'Agence Nationale de Surveillance et de la Sécurité Sanitaire a été créé par le Président de la République pour prévenir, anticiper et faire face aux épidémies. Cette agence dispose de 8 équipes régionales d'appui de riposte aux épidémies, de 29 centres de traitement épidémiologiques. Elle a aussi équipé et déployé 17.000 agents communautaires dans toutes les préfectures.

VERDICT

Tenu

PROMESSE :

Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles

INFORMATION :

Selon l'OMS, les maladies non transmissibles (ou chroniques) sont des maladies de longue durée d'évolution généralement lente (les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires chroniques, le cancer et le diabète).

Des actions significatives de renforcement de la lutte contre ces maladies n'ont pas été menées ces dernières années. Ce qui pousse la plupart des spécialistes à tirer la sonnette d'alarme surtout en ce qui concerne le diabète. Les statistiques affichent que 6,6% des adultes en Guinée sont atteints par cette maladie (Discours du ministre de la santé à l'occasion de la journée internationale du diabète).

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE :

Augmenter le pourcentage des accouchements dans les centres de santé publique de 36% en 2011 à plus de 70% en 2020

INFORMATION :

Selon l'enquête MICS 2016, le taux d'accouchement dans les établissements sanitaires publics est estimé à 57,2%. Il a donc connu une augmentation d'environ 20% depuis 2011.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE :

Faciliter l'accès universel aux soins

INFORMATION :

Selon l'OMS, La couverture sanitaire universelle est l'objectif selon lequel tous les individus ont accès aux services de santé dont ils ont besoin sans risquer des difficultés financières en raison de paiements directs qui ne seraient pas abordables. Mais si l'on veut atteindre la couverture sanitaire universelle, les services doivent être accessibles physiquement et financièrement et acceptables pour les patients. Ce qui est loin d'être le cas en Guinée surtout en à l'intérieur du pays.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE :

Poursuivre la gratuité de l'accouchement

INFORMATION :

Malgré la distribution de kits d'accouchement dans les établissements sanitaires publics du pays, la gratuité de l'accouchement n'est souvent pas effective. En 2017, une enquête menée par l'ONG Club d'Avenir de Guinée auprès des personnels de santé et des ménages à Conakry indique que près de 58% des personnes enquêtées ont payé de l'argent à l'hôpital lors de la naissance de leur dernier enfant.

VERDICT

Non Encore tenu

PROMESSE :

Assurer le déploiement des 2000 agents de santé recrutés en 2015

INFORMATION :

Après le recrutement des 2000 agents de santé en 2015, le 8 mars 2017 le ministère de la santé a publié les affectations de ces nouveaux fonctionnaires de l'Etat dans les Préfectures de Macenta, Boké, Dubreka, Coyah, Fria, Lola, Beyla, Gueckedou, Yomou, Nzérékoré et dans la Zone de Conakry.

VERDICT

Tenu

PROMESSE :

Mettre en œuvre la Convention MEDICRIME

INFORMATION :

La Guinée est le cinquième pays à ratifier la convention Médicrime depuis le 30 mai 2015. Elle est rentrée en vigueur le 1er janvier 2016. La convention Médicrime est le premier instrument juridique international criminalisant la fabrication et la distribution de faux produits médicaux.

Depuis décembre 2015, le Ministère de la santé en collaboration avec le syndicat des pharmaciens d'officines de Guinée ont mis en place une commission spéciale destinée à lutter contre les médicaments falsifiés.

Le Secrétariat d'Etat à la Présidence chargé des services spéciaux a engagé ces dernières années plusieurs opérations de lutte contre le trafic et la vente de faux médicaments.

Dans le même cadre, le ministère de la santé a mis en place en juin 2017 une commission nationale d'évaluation et de revue des sociétés grossistes pharmaceutiques dont les objectifs sont entre autres de mettre fin aux sources d'approvisionnement de notre pays en faux médicament et d'assainir le secteur privé pharmaceutique.

Malgré ces efforts, le trafic de faux médicaments reste un phénomène en pleine expansion en Guinée. Selon une étude sur la vente de médicaments dans l'espace CEDEAO en 2008, la Guinée a l'un des marchés illicites de médicaments les plus florissants de la sous-région.

VERDICT

Non Encore tenu

PROMESSE :

Mobiliser les ressources pour la construction des hôpitaux régionaux

INFORMATION :

Dans son document bilan (<https://bit.ly/2Hnp9OH>), le gouvernement mentionne la mobilisation de 320 Milliards GNF pour la construction des hôpitaux régionaux de Kankan et de N'Zérékoré. Nous n'avons pu trouver ni l'origine, ni les traces de ces ressources.

VERDICT

En cours d'évaluation

PROMESSE :

Consacrer 10% du Budget National à la Santé d'ici 2020.

INFORMATION :

En 2018, seulement 5.97 % du Budget national était consacré à la santé.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE :

Relever la part de la santé dans le budget national à près de 15% à l'horizon 2020

INFORMATION :

En 2015 : le budget accordé à la santé s'élevait à 628 873 407 000 Gnf soit 3.77 % sur un (Budget total de 16 681 212 000 Gnf)

En 2016 : 782 001 686 000 Gnf soit 5.67 % sur un (Budget total de 13 797 741 936 000 Gnf)

En 2017 : 1 141 782 758 000 Gnf soit 7.72 % sur un (Budget total de 14 785 595 646 000 Gnf)

En 2018 : 1261 029 932 000 Gnf 5.97 % sur un (Budget total de 21 137 042 269 000 Gnf)

On constate que la part de la santé dans le budget nationale a connu une évolution jusqu'en 2017. Passant de 3,77% en 2015 à près de 8% en 2017. Mais en 2018, cette part a chuté à 6%.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE :

Rendre disponibles 15.000 kits césarienne et 220.000 kits d'accouchement pour la sécurité et la gratuité des naissances

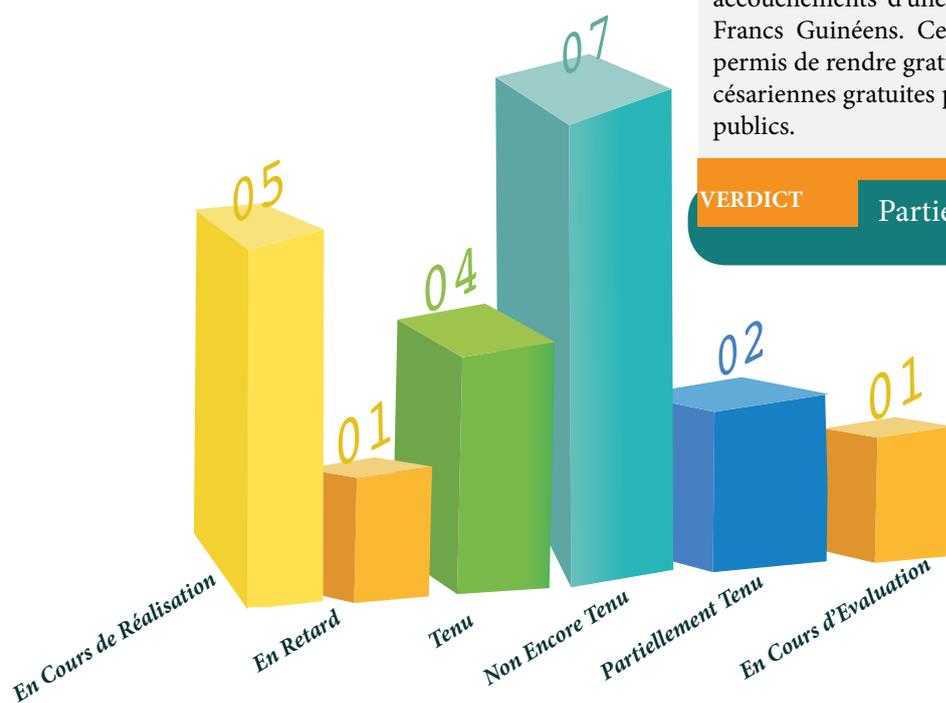
INFORMATION :

Le ministère de la santé a distribué en 2017 11.000 Kits pour la césarienne et 139.000 Kits pour les accouchements d'une valeur de 37 milliards de Francs Guinéens. Cependant, ce kits n'ont pas permis de rendre gratuit les accouchements et les césariennes gratuites pour tous dans les hôpitaux publics.

VERDICT

Partiellement tenu

Resumé graphique



8- LAHIDI DU GOUVERNEMENT YOULA : QUEL BILAN EN 30 MOIS DE GESTION?

Le 17 mai dernier, le Premier ministre Mamady Youla a présenté sa démission et celle de son gouvernement. C'est une occasion pour la plateforme Lahidi.org de dresser un bilan non exhaustif du gouvernement dans la réalisation des engagements du Président de la République.

Durant les 30 mois pendant lesquels Mamady Youla dirigeait le gouvernement, la plateforme Lahidi a publié 3 rapports partiels d'évaluations qui portent sur 78 promesses. Ces engagements sont issus du Programme de gouvernance 2015-2020 du Président Alpha Condé et de la Déclaration de politique générale faite par le Premier Ministre Mamady Youla le 4 mai 2016. Ces différents rapports portent sur les secteurs de la Culture et des Sports, de la Justice, des Médias et TIC, des Mines et de la Santé publique ; soit de près de 80 promesses.

La compilation et l'analyse de ces rapports partiels démontrent que seulement 21% des promesses évaluées ont été réalisées par le gouvernement de Mamady Youla. Et parmi ces promesses réalisées, nous pouvons citer: le lancement de la Station terrienne de Koloma, l'organisation de la Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix, Elaboration de la stratégie nationale des TICs et de l'Économie Numérique...

Par contre, près de 40% des promesses évaluées ont le verdict «Non encore tenu». Cela veut dire que peu d'actes ont été posé pour leur réalisation. C'est le cas de la construction du pénitencier de Yorokhoguia, la relance de la Sotelgui et de l'opérationnalisation du stade de Nongo...

Piètres performances des départements ministériels

Au-delà de ce faible bilan, les différents rapports de LAHIDI permettent aussi d'analyser les performances des ministères évalués dans

la réalisation des promesses du Président. Par exemple, le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique n'a réalisé que 11% des promesses dans son secteur contre 27 % pour celui de la Justice. On peut ainsi déduire que les niveaux de performance n'ont pas été à la hauteur pour réduire des tas de promesses. Seul le ministère de la Communication a atteint un taux de réalisation de 66%. Cela s'explique par le fait qu'il y a eu très peu de promesses dans ce secteur: 3 promesses sur 416 au total.

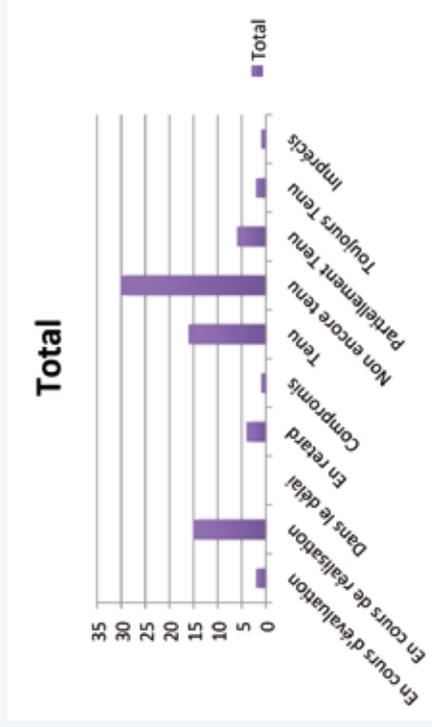
Même si ces différents rapports ne couvrent qu'une petite partie des promesses du Président Condé (environ 20%), ils permettent néanmoins d'avoir un aperçu sur le bilan des 30 mois de gouvernance du Premier Ministre sortant Mamadi Youla.

Un gouvernement peu ouvert aux citoyens

LAHIDI ajoute également au bilan du Premier Ministre Mamady Youla, le peu d'ouverture de la plupart des ministères. Cela s'est traduit par un manque de collaboration entre certains Ministères et notre équipe de suivi et d'évaluation des promesses. Les difficultés d'accès à l'information publique étaient présentes. De nombreux départements n'ont pas fait suite à nos demandes d'informations sur les promesses. L'exemple le plus illustratif est le Ministère des Télécommunications et de l'économie numérique qui est allé jusqu'à se désolidariser des engagements politiques du Président de la République et du Premier Ministre Mamady Youla. Tous ces faits expliquent la lenteur et les énormes difficultés dans le travail de LAHIDI.

Par contre, certains ministères comme ceux de la citoyenneté et de l'unité nationale, de l'économie et des finances, du budget, des mines se sont démarqués par leur collaboration avec notre équipe.

Bilan Mamady YOULA



Total
78





www.lahidi.org/ Twitter: @LahidiGn
www.facebook.com/layidign